



école primaire de Jean-Gui, la tanne

032 / 489.21.26 – direction@eplatanne.ch – www.eplatanne.ch

LES DEVOIRS A DOMICILE

Informations pour les parents

Ce document est destiné à vous informer sur la manière dont notre établissement fonctionne en ce qui concerne les devoirs à domicile.

Notre école encourage, avant tout dans le cadre de l'enseignement, l'apprentissage autonome et la prise de responsabilités dans le processus d'apprentissage. L'équipe pédagogique coordonne les devoirs.

Pour nous, **la collaboration et communication avec les parents est essentielle.** Vous devez pouvoir vous faire une idée de l'apprentissage scolaire de votre enfant, même si ces derniers ont moins de devoirs.

Il est donc important d'attirer votre attention sur les possibilités dont vous disposez pour mieux connaître l'école. Vous pouvez en tout temps faire une visite en classe, participer aux manifestations scolaires ou / et aux séances des parents. N'hésitez pas à prendre contact avec les enseignantes et enseignants en cas d'incertitudes, de questions.

Dans notre établissement, nous avons mis en place d'une pratique commune. Suite à un sondage réalisé auprès des parents et des élèves, le personnel enseignant a décidé de maintenir les devoirs.

Les élèves doivent disposer des connaissances théoriques et pratiques requises pour faire leurs devoirs sans l'aide de leurs parents ou d'autres adultes.

Autant que possible, les enseignant-e-s prévoient du temps dans l'organisation de l'enseignement afin que les élèves aient la possibilité de travailler la matière en classe. Les évaluations sont toutefois annoncées une semaine avant, dans le carnet devoirs et/ou dans le plan hebdo.

Chaque élève reste libre de travailler, ou non, à domicile les éléments étudiés en classe. Le personnel enseignant se tient à sa disposition.

Afin de faciliter les apprentissages, diverses stratégies sont présentées aux élèves, aussi bien par les enseignantes que par les élèves.